



Assemblée générale

Distr. générale
22 juillet 2022
Français
Original : anglais

Comité exécutif du programme du Haut-Commissaire

Soixante-treizième session

10-14 octobre 2022

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**Examen des rapports relatifs au contrôle administratif
et des programmes et à l'évaluation**

Rapport relatif à l'évaluation

Rapport du Haut-Commissaire

Résumé

Le présent rapport, qui porte sur la période allant de juillet 2021 à juin 2022, est soumis en application de la décision du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire d'examiner les rapports relatifs au contrôle administratif et des programmes et à l'évaluation à sa session plénière annuelle ([A/AC.96/1003](#), par. 25 1 f) vi).



I. Introduction

1. Au cours de la période couverte par le présent rapport (juillet 2021-juin 2022), le HCR a achevé 21 évaluations, 1 examen et 1 synthèse d'évaluations et a entamé 34 nouvelles évaluations, portant toutes sur les domaines d'activité stratégiques du HCR.

2. Un examen collégial indépendant a été mené suivant le cadre adopté par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation aux fins des examens par les pairs de la fonction d'évaluation des organismes du système des Nations Unies et du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques¹. Les conclusions ont montré que la fonction d'évaluation du HCR continue de progresser et que l'efficacité et la pertinence du processus se sont renforcées depuis le précédent examen en 2013. L'examen collégial a débouché sur des recommandations stratégiques qui ont contribué à la définition d'une nouvelle politique en matière d'évaluation (2022-2026), dont la mise au point est actuellement en voie d'achèvement.

II. Points essentiels de quelques évaluations

3. On trouvera ci-après les points essentiels de certaines évaluations achevées pendant la période à l'examen.

Participation du HCR à la coopération entre les acteurs humanitaires et les acteurs du développement

4. Menée sur trois ans, l'évaluation de la participation de l'organisation à la coopération entre les acteurs humanitaires et les acteurs du développement a montré que le HCR a appliqué un certain nombre de mesures et de réformes institutionnelles efficaces qui ont contribué à une implication plus soutenue dans la coopération pour le développement. Par exemple, de concert avec ses partenaires, le HCR a aidé le Gouvernement jordanien à fournir des permis de travail aux réfugiés. Cette action a eu une incidence importante sur la protection des réfugiés syriens dans le pays et sur leurs revenus. Dans l'évaluation, il a été recommandé au HCR de continuer à appuyer l'inclusion des réfugiés dans les services nationaux et locaux. Il a en outre été suggéré de renforcer la capacité de collecte, d'analyse et de partage des données avec les autres parties prenantes ainsi que les pratiques en la matière. Le HCR a été encouragé à rendre plus explicite le rôle que joue la protection dans la coopération entre les acteurs humanitaires et les acteurs du développement. Il a également été proposé que l'organisation clarifie ses priorités et ses objectifs concernant une telle coopération, notamment en précisant comment ceux-ci s'articulent avec la collaboration au sein du système des Nations Unies et avec l'implication dans les situations de déplacement interne. En outre, on a recommandé de clarifier les systèmes et les structures internes relatifs à la budgétisation, à l'emploi des financements pour le développement et à la responsabilisation des bureaux régionaux.

Renforcement des capacités du HCR en matière d'asile

5. La volonté des gouvernements d'améliorer le fonctionnement de leurs systèmes nationaux d'asile est un élément déterminant pour que les investissements que l'organisation consacre au développement des capacités en matière d'asile donnent des résultats. L'évaluation a montré que des progrès avaient été accomplis depuis 2014 en ce qui concerne la façon d'envisager le soutien au développement de ces capacités et les modalités concrètes d'un tel soutien. Le HCR a fait preuve d'efficacité pour appliquer et mettre en œuvre une diversité d'outils, de pratiques et d'orientations techniques visant à promouvoir le développement des capacités en matière d'asile auprès des gouvernements nationaux. Toutefois, l'évaluation a mis en évidence que la démarche pragmatique et adaptative privilégiée par le HCR peut empêcher de tirer des enseignements plus larges et de les partager et que le manque d'implication des réfugiés et des demandeurs d'asile dans le développement

¹ Disponible à l'adresse <https://www.unhcr.org/publications/brochures/621c9f154/peer-review-evaluation-function-unhcr.html>.

des capacités en matière d'asile est une faille importante qui limite l'efficacité d'une telle approche. En outre, le HCR devrait s'attacher davantage à inscrire dans la durée son travail de renforcement des capacités en vue d'obtenir de meilleurs résultats sur le plan de la protection, au lieu de pallier à court terme les carences des gouvernements. Globalement, l'évaluation donne à entendre que l'on obtient les meilleurs résultats lorsque les efforts de développement des capacités en matière d'asile s'inscrivent dans des processus multipartites.

Programmes et activités du HCR en matière de rapatriement

6. Le retour volontaire des réfugiés dans leur pays d'origine, dans des conditions de sécurité et de dignité, a longtemps été considéré par la communauté internationale comme la solution durable privilégiée pour les intéressés. L'évaluation a montré qu'au cours des dernières décennies ces principes ont été battus en brèche car le rythme des retours a diminué drastiquement du fait que les conflits se prolongeaient et que les possibilités de réinsertion étaient limitées. Les deux principaux modèles traditionnellement utilisés par le HCR durant les activités de rapatriement (à savoir la promotion des retours ou leur facilitation) nécessitent beaucoup de ressources, interviennent dans des situations où le niveau de risque est faible et reposent sur l'hypothèse selon laquelle le pays d'origine est en cours de transition vers la paix et la stabilité. L'évaluation a montré que lorsque l'ampleur des opérations visant à faciliter les retours est réduite pour des raisons de sécurité (comme cela est souvent le cas dans les situations de crises prolongées), un grand nombre de réfugiés choisissent de rentrer par leurs propres moyens, souvent en ayant un accès restreint à l'assistance fournie par le HCR. On observe des exemples manifestes de succès dans l'appui apporté par le HCR aux retours organisés par les réfugiés eux-mêmes, mais cette modalité soulève plusieurs problèmes liés au contexte et des défis opérationnels qui rendent difficile une réponse cohérente. Il a été recommandé au HCR d'améliorer son appui aux retours organisés par les réfugiés eux-mêmes en favorisant une compréhension des implications opérationnelles du rapatriement volontaire qui saisisse toute la complexité des choix opérés par les candidats au retour. Pour y parvenir, il faut s'assurer que les vues des réfugiés sont prises en considération dans la conception et la réalisation des activités de rapatriement volontaire.

Évaluation longitudinale de la politique de 2018 en matière d'âge, de genre et de diversité

7. Le premier rapport relatif à cette évaluation, menée sur trois ans, a montré que le personnel du HCR et de ses partenaires continue d'être largement guidé par la politique de 2010 en matière d'âge, de genre et d'intégration de la diversité. L'évaluation a mis en évidence comment les activités organisées régulièrement avec la participation des personnes concernées, notamment avec l'appui des structures permanentes de représentation dans les camps, offraient des exemples d'inclusion, en particulier pour les femmes et les personnes âgées. Toutefois, l'insuffisance des financements a parfois empêché de mettre en application les résultats de l'évaluation participative. L'évaluation a montré que les programmes sont différenciés en fonction de l'âge et du genre, mais on pourrait renforcer les approches inclusives en faveur des personnes qui se définissent comme lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes, ainsi qu'en faveur des personnes handicapées.

Synthèse des données tirées de l'évaluation de la réponse du HCR à la pandémie de COVID-19

8. La synthèse a porté sur les données tirées de 27 évaluations menées entre 2020 et 2022 et a inclus des informations complémentaires collectées lors d'entretiens avec les personnels du HCR. Les résultats ont montré que le HCR a tenu bon et a accompli sa mission durant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) mais que son personnel a été mis à rude épreuve. La synthèse a montré en outre que les capacités juridiques et techniques de l'organisation, son pouvoir mobilisateur, ses moyens de sensibilisation, son expertise dans les situations concernant les réfugiés et sa connaissance des questions d'apatridie et d'asile ont été reconnus dans les évaluations provenant de différentes régions du monde. Cependant, certains domaines d'action n'ayant pas de rapport avec la santé ont pâti de la situation (par exemple, la prévention des violences fondées sur le genre et la lutte contre de tels actes). En outre, les besoins des individus vulnérables n'ont pas pu être entièrement satisfaits dans le cadre des modalités d'assistance à distance.

Évaluation conjointe de la protection des droits fondamentaux des réfugiés durant la pandémie de COVID-19

9. L'évaluation conjointe a été menée par le HCR, les gouvernements colombien, finlandais et ougandais, le Réseau d'apprentissage pour la responsabilisation et l'efficacité en matière d'assistance humanitaire et la Coalition mondiale d'évaluation de la COVID-19². Elle a montré combien les acteurs de la protection ont déployé des efforts extraordinaires pour appuyer les droits des réfugiés face à une urgence de santé mondiale sans précédent. Toutefois, elle a également constaté que certains États ont mis en place des mesures restreignant les droits des réfugiés pendant la pandémie. Dans certains cas, les pratiques restrictives adoptées au plus fort de la pandémie ont été maintenues, voire renforcées à titre de mesures sécuritaires. Sur la base de l'évaluation, il a été recommandé que des dérogations soient accordées pour les réfugiés et les demandeurs d'asile lorsque les frontières sont fermées dans le cadre d'une épidémie ou d'une situation d'urgence de grande ampleur. On a également suggéré de renforcer les mesures visant spécialement à accroître la préparation collective et on a invité à maintenir les services de protection en présentiel durant les crises liées aux déplacements, en particulier pour les personnes qui ont survécu aux violences fondées sur le genre, les enfants à risque et ceux qui en ont la charge et les autres personnes qui nécessitent une protection spéciale.

Intervention du HCR face aux situations d'urgences multiples au Burkina Faso, au Mali et au Niger

10. L'évaluation a montré que le HCR avait été largement efficace pour ce qui était de répondre aux besoins de différentes populations relevant de sa compétence dans les zones accessibles de la région du Sahel. Toutefois, sa politique en matière de préparation et de réponse aux situations d'urgence a été perçue comme un obstacle à des interventions adaptées à l'échelle régionale et au niveau des pays. La prise en charge variait selon les groupes de population dans les trois pays. Ces disparités traduisaient en partie les divergences de vues parmi le personnel et les partenaires quant au rôle dévolu au HCR dans les situations de déplacement interne mais elles résultaient aussi des niveaux d'insécurité élevés dans certaines zones. À cet égard, une collaboration étroite avec les partenaires locaux revêtait une importance cruciale car ces partenaires avaient accès à des zones qui, autrement, étaient inaccessibles au HCR. Les partenaires locaux ont également continué d'aider et de protéger les personnes relevant de la compétence du HCR dans le cadre de la pandémie de COVID-19.

Intervention du HCR face à l'urgence de 2019-2020 liée aux déplacements internes en République démocratique du Congo

11. Les résultats de l'évaluation ont montré qu'après l'activation du dispositif de réponse à la situation d'urgence de niveau 3 en République démocratique du Congo, l'accroissement des ressources avait permis d'intensifier les activités, ce qui avait contribué à sauver des vies. Toutefois, cette montée en puissance ne pouvait pas répondre à la multitude des besoins. La durée normalisée d'activation du dispositif correspondant à l'urgence de niveau 3 et les paramètres budgétaires de la politique de l'organisation en matière de préparation et de réponse aux urgences ne prennent pas en considération l'ampleur d'une situation d'urgence donnée. Il s'ensuit que cette politique semble rigide, en particulier dans le contexte des crises récurrentes qui secouent la République démocratique du Congo. Toutefois, l'évaluation a montré que les données et les analyses établies par le HCR en matière de protection permettaient aux acteurs humanitaires de mener des programmes ciblés dans le pays. Les mécanismes de retour d'information complétaient le processus et incluaient la définition de solutions par les membres des communautés, ce qui a été considéré comme une bonne pratique.

² La Coalition mondiale d'évaluation de la COVID-19 est un dispositif de collaboration indépendante entre les services d'évaluation du développement des États, des organismes des Nations Unies et des institutions multilatérales.

Évaluation conjointe avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance portant sur le plan d'action conjointe pour les enfants réfugiés

12. En 2020, le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et le Directeur général du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont lancé un plan d'action conjointe pour les enfants réfugiés visant à promouvoir une collaboration plus étroite en ce qui concerne l'éducation, la protection et l'eau et l'assainissement. Les conclusions de l'évaluation ont montré que le plan d'action a bénéficié d'un appui soutenu de la part de l'encadrement et que l'inclusion des enfants réfugiés dans les plans, les budgets et les dispositifs de prestations de services nationaux demeure l'objectif des deux institutions. Les connaissances et les compétences de l'UNICEF et du HCR ont été mobilisées avec succès dans le cadre de leur partenariat et d'ores et déjà, des exemples de bonnes pratiques relatives à l'exécution des programmes et au plaidoyer en faveur des enfants réfugiés sont mis en avant. Toutefois, il est difficile de déterminer si le plan d'action s'est traduit par des méthodes de travail plus rationnelles. Certains indices ont montré que le partenariat conduit à une plus grande efficacité et contribue à l'inclusion des réfugiés dans un certain nombre de pays. Les conclusions de l'évaluation guideront l'élaboration d'un nouveau cadre mondial de partenariat entre les deux organisations.

Évaluation de l'intervention humanitaire interinstitutions au Yémen

13. Le Yémen a été le théâtre de l'une des interventions humanitaires les plus vastes et les plus importantes jamais coordonnées par le Comité permanent interorganisations (CPI)³. On estime que plus des deux tiers de la population yéménite a besoin d'une aide et depuis 2015, des fonds d'un montant estimatif de 16 milliards de dollars ont été levés et dépensés pour faire face à la situation dans le pays. Aujourd'hui, alors que le conflit et la crise humanitaire perdurent au Yémen, un grand nombre de personnes continuent d'avoir besoin de services de protection. Or, l'évaluation a montré que la protection n'a pas été placée au cœur de l'intervention humanitaire au Yémen et demeure l'un des secteurs les moins financés dans le cadre du plan d'action humanitaire. Davantage doit être fait pour promouvoir efficacement l'intégration du volet protection. Il est également recommandé que la communauté internationale dresse le bilan du « programme de localisation » et prenne la mesure du rôle que jouent les organisations non gouvernementales locales pour faire face aux problèmes de protection.

Évaluation du plan régional de gestion de la situation des réfugiés et de renforcement de la résilience pour faire face à la situation en République arabe syrienne

14. Le plan régional pour les réfugiés et la résilience est une plateforme stratégique de coordination, de planification, de mobilisation, de levée de fonds et de programmation mise en place par les partenaires de l'action humanitaire et du développement en réponse à la situation en République arabe syrienne. L'évaluation commandée par le HCR et le Programme des Nations Unies pour le développement au nom du Secrétariat conjoint du plan a montré que des améliorations étaient possibles dans trois domaines : coordination ; diffusion de l'information ; mécanismes d'appui aux fonctions de bilan et de planification au niveau des pays. Le plan régional pour les réfugiés et la résilience a réussi à inclure plusieurs initiatives clés ainsi que des outils et des normes dans les volets correspondant aux différents pays mais les organes de coordination devraient intensifier les efforts pour que les ressources régionales cadrent avec les programmes et les priorités nationaux.

Évaluations des stratégies par pays

15. Des évaluations des stratégies par pays ont été conduites au Mexique, au Soudan et en Zambie ainsi que pour les opérations plurinationales dans les pays baltes et nordiques. Ces évaluations contribuent à la planification stratégique pluriannuelle. Elles ont montré que la capacité de mener un plaidoyer efficace est devenue dans plusieurs pays un domaine d'activité crucial, en particulier pour ce qui est de mobiliser les partenariats en vue

³ Le Comité permanent interorganisations (CPI) est l'organe de coordination de l'aide humanitaire le plus ancien et de plus haut niveau.

d'appliquer le cadre d'action global pour les réfugiés et le Pacte mondial sur les réfugiés, et de concrétiser les annonces de contributions faites au Forum mondial sur les réfugiés en 2019.

16. Au cours de la période considérée, les conclusions qui sont ressorties des différentes évaluations ont montré que le HCR pourrait gagner à appliquer un large éventail de recommandations. Parmi celles-ci : i) renforcer la capacité de mobilisation au niveau des pays ; ii) remédier aux carences récurrentes en matière d'exécution des politiques ; et iii) appréhender la complexité croissante des contextes opérationnels et planifier et adapter les activités en conséquence. À cet égard, les évaluations ont systématiquement mis en relief l'importance de disposer de données et d'analyses solides à l'appui d'une planification et d'une mobilisation efficaces. Enfin, les approches locales adoptées par l'organisation semblent donner des résultats positifs pour les réfugiés, les rapatriés, les déplacés internes et les communautés d'accueil ; cette modalité mérite qu'on y porte plus attention et pourrait être systématisée à l'avenir.

III. Portée et qualité des évaluations

17. Les évaluations n'ont cessé de s'améliorer au fil des ans en termes quantitatifs et qualitatifs. Le plan de travail en matière d'évaluation pour 2022 prévoit 31 évaluations (14 évaluations centralisées et 17 évaluations décentralisées).

18. Un cabinet externe a examiné les évaluations internes du HCR achevées en 2021, en a évalué la qualité et leur a attribué la notation de 71 %. Cette notation concorde avec celle de 72 % attribuée en 2020 et représente une amélioration notable par rapport à la notation de 58 % attribuée en 2018-2019. Le système indépendant d'assurance qualité mis en place en 2018-2019 est utilisé par les responsables de l'évaluation au siège ainsi que dans les divisions, les bureaux et les opérations-pays, pour garantir le respect des normes et règles d'évaluation internationales. Ce système permet également d'analyser les tendances en matière de qualité des évaluations au fil du temps.

19. En application des recommandations issues de l'évaluation collégiale de 2021 portant sur la fonction d'évaluation du HCR et les mesures correspondantes prises par l'encadrement, la nouvelle politique en matière d'évaluation (2022-2026) établit des normes quantitatives pour la portée des évaluations. Ainsi, les grandes politiques et thématiques de l'organisation, les contextes et les zones géographiques dans lesquels elle mène ses opérations feront tous l'objet d'une évaluation à un moment ou un autre au cours d'une période allant de cinq à dix ans.

IV. Capacité d'évaluation

20. Le Service de l'évaluation reste déterminé à agir en partenariat avec la direction du HCR pour développer la capacité interne de commander des évaluations et de les mettre à profit aux différents échelons de l'organisation. Au cours de la période considérée, un poste régional supplémentaire pour l'évaluation a été créé dans le bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, ce qui a porté à quatre le nombre total de régions où sont affectés des personnels permanents pour l'évaluation (les autres régions étant les Amériques ; l'Afrique de l'Est, la Corne de l'Afrique et les Grands Lacs ; l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale), sur les sept bureaux régionaux.

21. En ce qui concerne le développement des capacités d'évaluation, la formation en cours d'emploi et l'encadrement des responsables de l'évaluation demeurent une priorité essentielle. Parallèlement à l'apprentissage par l'expérience, des modalités d'apprentissage souples, telles qu'une communauté de pratique virtuelle pour le suivi et l'évaluation à l'intention du personnel du HCR, ont été mises en place et offrent des possibilités d'échanger les données d'expérience, notamment pendant la semaine mondiale « learn@work ». Un guide de l'évaluation au HCR a également été mis au point pour permettre une formation progressive et plus structurée des nouveaux membres du personnel.

22. Soucieux d'appuyer l'initiative Unité d'action des Nations Unies, le HCR collabore avec le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation afin de mettre au point une formation

certifiante à l'échelle du système destinée aux évaluateurs de rang intermédiaire et aux responsables de l'évaluation.

V. Liens : évaluation, gestion axée sur les résultats et contrôle

23. Le Service de l'évaluation a continué d'agir en partenariat avec les opérations, les bureaux régionaux et les divisions du siège pour appuyer le volet suivi et évaluation des stratégies pluriannuelles qui font partie intégrante du système COMPASS, le système de gestion axée sur les résultats pour la planification et la budgétisation mis en place par le HCR. À cet effet, le Service a notamment appuyé des équipes multifonctionnelles pour élaborer des plans de suivi et d'évaluation aux niveaux régional et national ; contribué à la formulation de directives concernant COMPASS ; fourni des ressources pour la formation en ligne ; révisé le cours de formation en ligne sur les plans de suivi et d'évaluation pluriannuels ; et participé à l'organisation de sessions virtuelles à l'intention de plus de 200 membres de la communauté de pratique du suivi et de l'évaluation.

24. En 2022, un nouveau traceur global de recommandations a été mis au point et lancé. À compter de cette année, l'administration sera à même de voir toutes les « recommandations en suspens » issues des audits et de l'évaluation grâce à un tableau de bord facile à utiliser qui permettra de prendre rapidement des mesures de suivi. L'un des éléments de la nouvelle politique d'évaluation du HCR (2022-2026) sera l'obligation pour l'administration de faire rapport sur les recommandations issues des évaluations pendant une période de deux ans après l'achèvement des évaluations.

VI. Pertinence et utilisation

25. Les évaluations continuent de guider la réflexion et la programmation, permettent de s'assurer que les activités cadrent avec les orientations stratégiques de l'organisation et génèrent de nouvelles connaissances et données susceptibles de mettre en question des idées couramment admises.

26. On trouvera ci-après quelques exemples de ces évaluations :

- Une évaluation sur trois ans du projet pilote relatif aux mesures de substitution à la détention a fourni de nouveaux éléments montrant que de telles mesures peuvent offrir des solutions rationnelles, sûres et viables. Cette évaluation a fait l'objet d'un large débat et a été évoquée dans les discussions en cours sur la politique d'asile au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ;
- À la suite de l'évaluation de 2021 sur l'apatridie, l'administration a indiqué que des progrès avaient été réalisés concernant l'ensemble des sept recommandations formulées. Ces progrès portaient notamment sur les aspects suivants, sans s'y limiter : i) l'élaboration d'une stratégie en matière d'apatridie dans le cadre des orientations stratégiques mondiales de l'organisation (2022-2026) ; ii) le message clair adressé par l'administration aux opérations quant à la nécessité d'envisager de faire de l'apatridie une thématique prioritaire dans les processus internes d'allocation des ressources ; iii) la mise au point d'une session d'information régionale pour les représentants et les opérations ; iv) l'action visant à bâtir une alliance globale contre l'apatridie ; et v) les initiatives destinées à intensifier la mobilisation sur la thématique de la non-discrimination, de l'égalité et du développement ;
- En s'appuyant sur l'évaluation de 2019 relative à l'utilisation des données et à la gestion de l'information, le HCR a considérablement avancé dans ses travaux ayant trait aux données et à la maturité de celles-ci. La première stratégie du HCR pour la transformation des données (2020-2025) a été élaborée et approuvée. Le HCR a mis en place le Service mondial de données, et des investissements importants ont été effectués en ce qui concerne les capacités et les services en matière de données au niveau régional. Les travaux sur la gouvernance, les normes et les règles en matière de données avancent bien mais des changements importants restent nécessaires en ce qui concerne la culture et la maîtrise des données dans l'organisation. Le HCR prévoit

de commander une évaluation à mi-parcours de la stratégie pour la transformation des données (2020-2025) afin d'appuyer une intensification du processus ou de réorienter les efforts si nécessaire.

27. À la fin de 2021, le HCR a établi une note d'orientation sur la réactivité de l'administration, qui vise à accroître la rapidité avec laquelle celle-ci donne suite aux évaluations ainsi qu'à améliorer la qualité et l'efficacité de ce suivi.

28. Le HCR continue de renforcer ses actions de communication et de sensibilisation relatives à l'évaluation. Des notes d'information, des vidéos, des infographies, des rapports annuels interactifs, des webinaires internes et externes et des contenus en ligne sur les évaluations ont été autant d'éléments utilisés pour donner une plus large résonance aux messages découlant des évaluations de 2021 et 2022. Un exemple est le [rapport annuel](#) de 2021 du Service d'évaluation qui a été diffusé auprès des personnels et des partenaires du HCR ainsi que des États Membres.

29. À mesure que les réformes liées à la décentralisation se poursuivent au HCR, l'évaluation revêtira une importance croissante en tant qu'outil d'aide à la prise de décisions par l'administration et à la mobilisation, en particulier les évaluations commandées aux niveaux national et régional. Ces évaluations contribuent à stimuler l'innovation et les partenariats et aident à corriger le cap en fonction des besoins.

Annexe I

Récapitulatif des évaluations achevées (juillet 2021-juin 2022)⁴

<i>Évaluations</i>	<i>Pays concernés</i>
<i>Centralisées</i>	
<i>Évaluations mondiales thématiques/stratégiques</i>	
- Participation du HCR à la coopération entre les acteurs humanitaires et les acteurs du développement	Bangladesh, Éthiopie, Jordanie, Niger
- Évaluation longitudinale de l'exécution de la politique du HCR en matière d'âge, de genre et de diversité – année 1	Burundi, Colombie, Congo, Iran (République islamique d'), République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie
- Soutien apporté par le HCR au renforcement des systèmes nationaux d'asile	Afrique du Sud, Costa Rica, Maroc, Niger, Philippines, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
- Programmes et activités relatifs au rapatriement	Grèce, Kenya, Mexique, Tchad, Thaïlande
<i>Évaluations des stratégies par pays</i>	
- Évaluation de la stratégie du HCR en Zambie	Zambie
- Évaluation de la stratégie du HCR au Soudan	Soudan
- Évaluation de la stratégie du HCR au Mexique	Mexique
- Opérations multinationales dans les pays baltes et nordiques	Danemark, Estonie, Finlande, Islande, Lettonie, Lituanie, Norvège, Suède
<i>Évaluations des interventions d'urgence</i>	
- Intervention du HCR en réponse à la situation d'urgence créée en 2019-2020 par les déplacements internes en République démocratique du Congo	République démocratique du Congo
- Intervention du HCR pour répondre aux situations d'urgence multiples au Burkina Faso, au Mali, au Niger	Burkina Faso, Mali, Niger
<i>Évaluations conjointes</i>	
- Action conjointe HCR/UNICEF pour donner une chance aux enfants réfugiés (plan d'action) – phase 1	Bangladesh, Cameroun, Équateur, Éthiopie, Honduras, Indonésie, Iraq, Liban, Libye, Rwanda
- Évaluation de l'intervention humanitaire interinstitutions au Yémen	Yémen
- Protection des droits fondamentaux des réfugiés durant la pandémie de COVID-19	Mondial

⁴ Toutes les évaluations et les réponses de l'administration sont publiées et peuvent être consultées à l'adresse suivante : www.unhcr.org/evaluation-and-research.html.

<i>Évaluations</i>	<i>Pays concernés</i>
<i>Synthèse d'évaluations</i>	
- Synthèse des données tirées de l'évaluation de l'action du HCR en réponse à la pandémie de COVID-19	Mondial
<i>Décentralisées</i>	
<i>Pays</i>	
- « Action access » projet pilote sur les mesures de substitution à la détention – année 1	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
- « Somos panas » campagne de communication en Colombie	Colombie
- Évaluation à mi-parcours des projets de la Fondation IKEA concernant les moyens de subsistance et l'énergie parmi les réfugiés somaliens et les communautés d'accueil en Éthiopie	Éthiopie
<i>Niveaux régional et multinational</i>	
- Projet visant à sauver la vie des mères et des nouveau-nés réfugiés au Cameroun, au Niger et au Tchad	Cameroun, Niger, Tchad
- Programme de protection de l'enfance (2017-2019)	Cameroun, Colombie, Costa Rica, Éthiopie, Europe (régional), Iraq (fédéral), Iran (République islamique d'), Maroc, Thaïlande
- Projet sur les soins aux réfugiés atteints de maladies non transmissibles	Cameroun, Jordanie, Ouganda, Rwanda
- Plan régional de gestion de la situation des réfugiés et de renforcement de la résilience dans le contexte de la crise en République arabe syrienne	Moyen-Orient et Afrique du Nord (régionale)
- Pertinence et efficacité des programmes sportifs pour l'inclusion et la protection des réfugiés	Mexique, Rwanda
<i>Examen</i>	
- Examen indépendant – race, équité et égalité sur le lieu de travail	Mondial

Annexe II

Récapitulatif des évaluations en cours et prévues (juillet 2022-juin 2023)

<i>Évaluations</i>	<i>Pays concernés</i>
<i>Centralisées</i>	
<i>Évaluations mondiales thématiques/stratégiques</i>	
- Participation du HCR à la coopération entre les acteurs humanitaires et les acteurs du développement : prolongation pendant 1 an	Jordanie, Kenya, Mauritanie, Mondiale
- Évaluation longitudinale de l'exécution de la politique du HCR en matière d'âge, de genre et de diversité pour 2018 – années 2 et 3	Mondial
- Partenariat pour le développement, solutions et stratégies de désengagement	À déterminer
- Violence fondée sur le genre	À déterminer
- Exécution de la politique relative aux déplacements internes	À déterminer
- Régionalisation et décentralisation	À déterminer
- Plateformes de coordination régionales et nationales dans les contextes de flux mixtes (évaluation menée conjointement avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires)	À déterminer
<i>Évaluations des stratégies par pays</i>	
- Évaluation de la stratégie au Zimbabwe	Zimbabwe
- Évaluation de la stratégie au Népal	Népal
- Évaluation de la stratégie au Soudan du Sud	Soudan du Sud
- Évaluation de la stratégie en Équateur	Équateur
<i>Évaluations d'interventions d'urgence</i>	
- Intervention d'urgence de niveau 3 du HCR face à la situation au nord de l'Éthiopie	Éthiopie
- Intervention d'urgence de niveau 3 du HCR face à la situation en Afghanistan	Afghanistan
- Intervention d'urgence de niveau 3 du HCR face à la situation en Ukraine	Hongrie, Pologne, République de Moldova, Ukraine
<i>Évaluations conjointes</i>	
- Évaluation humanitaire interinstitutions du Plan de réponse humanitaire global COVID-19	Mondial
- Action conjointe HCR/UNICEF pour donner une chance aux enfants réfugiés (plan d'action) – phase 2	Bangladesh, Cameroun, Équateur, Éthiopie, Honduras, Indonésie, Italie, Iraq, Liban, Libye, Ouganda, Rwanda

<i>Évaluations</i>	<i>Pays concernés</i>
- Évaluation humanitaire interinstitutions de la réponse à la crise humanitaire en Éthiopie du Nord	Éthiopie
- Évaluation humanitaire interinstitutions de la réponse à la crise humanitaire en Afghanistan	Afghanistan
<i>Synthèse d'évaluations</i>	
- Synthèse des évaluations sur la responsabilisation des populations touchées	Mondial
<i>Décentralisées</i>	
<i>Pays</i>	
- Besoins vitaux et moyens de subsistance au Costa Rica	Costa Rica
- Projet pilote d'implication communautaire sur les alternatives à la détention du Ministère de l'intérieur du Royaume-Uni – série 2	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
- Assistance en espèces à buts multiples fournie par le HCR/Programme alimentaire mondial dans le cadre de la Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes au Liban	Liban
- Évaluation OIM/HCR du projet de fonds pour la consolidation de la paix en Mauritanie	Mauritanie
- Programme du HCR sur les moyens de subsistance en République arabe syrienne	République arabe syrienne
- Évaluation du projet agricole de la Fondation IKEA sur les moyens de subsistance dans les marais de Misizi au Rwanda	Rwanda
- Évaluation finale des projets de la Fondation IKEA concernant les moyens de subsistance et l'énergie parmi les réfugiés somaliens et les communautés d'accueil en Éthiopie	Éthiopie
- Évaluation conjointe Danida (étude de référence danoise)/HCR du développement de l'agriculture intelligente et des marchés pour renforcer les moyens de subsistance des réfugiés et de leurs communautés d'accueil au Rwanda	Rwanda
- Opérations en matière de déplacements internes et stratégie de transition aux Philippines	Philippines
- Utilisation des apports en espèces comme modalité pour renforcer les moyens de subsistance au Burkina Faso	Burkina Faso
<i>Niveaux régional et multinational</i>	
- Évaluation conjointe UNICEF/HCR/ <i>Kreditanstalt für Wiederaufbau</i> (Banque allemande de développement) du projet régional multipays sur l'eau et l'assainissement dans la Corne de l'Afrique	À déterminer

<i>Évaluations</i>	<i>Pays concernés</i>
- Évaluation conjointe HCR/Fondation mondiale du diabète de l'étude de référence multipays sur les maladies non transmissibles	Burundi, République-Unie de Tanzanie, Soudan
- Programmes multipays d'hébergement et d'installation	Burkina Faso, Cameroun, Mali, Niger, République centrafricaine
- Moyens de subsistance et inclusion économique des réfugiés au Tchad	Tchad
- Évaluation de la COVID-19 au Sahel par la Banque africaine de développement	Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad
- Évaluation conjointe Organisation internationale du Travail/Union européenne/HCR/OIM/Office des Nations Unies contre la drogue et le crime des migrations mixtes en Afrique australe	À déterminer
- Programme de bourses d'études supérieures de l'Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI)	Afrique du Sud, Équateur, Jordanie, Ouganda, Rwanda, Türkiye
- Évaluation du processus d'accélération de l'éducation humanitaire – innovation	À déterminer
- Évaluation du projet de réseaux scolaires instantanés	Mozambique
- Évaluation multipays portant sur la déclaration de Djibouti	Djibouti, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Somalie, Soudan, Soudan du Sud
- Évaluation multipays sur la santé, l'éducation et l'inclusion économique	À déterminer
- Stratégie mondiale de transformation des données (2020-2025)	Mondial